

La préservation des espaces littoraux

Trente ans exactement après sa création, le Conservatoire du littoral affiche un bilan très positif, avec la protection de 70 000 hectares d'espaces naturels, représentant 900 kilomètres de rivages maritimes, soit plus de 10 % du linéaire côtier français

Par Mireille Tabare Photos Thierry Girard

Créé en 1975, le Conservatoire du littoral est né du constat que les espaces naturels côtiers étaient voués à disparaître à court terme sous la pression conjuguée de l'urbanisation, du développement économique et touristique, si l'on ne mettait pas rapidement en place une politique nationale spécifique adaptée au littoral. D'où l'idée de créer une agence foncière publique, chargée d'acquérir des espaces naturels sur le littoral français. *«L'Etat s'est inspiré de la démarche du National Trust, une association publique anglaise, créée au XIX^e siècle pour acquérir des espaces et des biens présentant un intérêt tant culturel et paysager qu'écologique, explique Emmanuel Lopez, directeur général du Conservatoire. Cette vision globale, décloisonnée, intégrant dans la protection la dimension écologique des espaces, mais aussi leur valeur paysagère et culturelle, et leur fonction sociale et économique, constitue la marque originale de l'action du Conservatoire depuis sa création.»* Original, le Conservatoire l'est également au niveau de son organisation, entièrement décentralisée, et reposant sur des équipes réduites travaillant auprès de Conseils de rivages, organismes réunissant des élus départementaux et régionaux, et œuvrant en concertation avec les conseils municipaux.

Une fois les sites acquis, comment les préserver ? Les espaces naturels côtiers, très fréquentés – on estime à 30 millions les visites sur les sites du Conservatoire en 2003 – peuvent se dégrader rapidement. D'où la nécessité d'intervenir, par des travaux de restauration et d'aménagement, pour valoriser ces espaces dans leurs qualités biologiques et paysagères. *«Les paysages ne sont pas figés, ils vivent et évoluent avec le temps, sous l'effet notamment des activités humaines, souligne Emmanuel Lopez. C'est pourquoi le Conservatoire préconise l'implantation sur ses sites d'activités, principalement agropastorales, créant les conditions d'une gestion harmonieuse du paysage et de la richesse écologique.»*

Un nouveau concept est né. On parle aujourd'hui de restauration du patrimoine naturel au même titre que l'on s'est intéressé, depuis quelques siècles, à la restauration du patrimoine historique. L'idée de restaurer des espaces naturels suscite nombre de questions passionnantes. Faut-il, par exemple, chercher à reconstituer un paysage tel qu'il était à une époque donnée ? Et, dans ce cas, quelle période privilégier ? *«Pour les naturalistes d'aujourd'hui, le problème ne se pose pas en ces termes, explique Emmanuel Lopez. Ce qui importe, c'est de recréer une dynamique naturelle, un potentiel créatif harmonieux permettant aux milieux de se développer ensuite de manière autonome.»*

UN ATOUT AUSSI BIEN ÉCOLOGIQUE QU'ÉCONOMIQUE

Après avoir effectué sur les sites les travaux de remise en état, le Conservatoire du littoral en confie la gestion aux communes, à des collectivités locales, à des associations. En concertation avec l'ensemble des partenaires, il établit un plan de gestion adapté à la configuration et aux caractéristiques de chaque site,



et conforme aux objectifs de protection de l'écosystème, du paysage, et d'accueil du public.

En Poitou-Charentes, le Conservatoire est présent sur l'ensemble du littoral, où il a acquis, à ce jour, 3 200 hectares de terrains côtiers, tous situés en Charente-Maritime. Pour chaque site, les modes d'intervention diffèrent. On peut citer ainsi l'action exemplaire menée sur les marais salants du Fier d'Ars dans l'île de Ré. «*Le Conservatoire a acheté 250 ha de marais, explique Bruno Toison, délégué régional. Une partie de ces terrains, située dans la réserve naturelle de Lileau-des-Niges, est gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Sur les terrains situés à l'extérieur de la réserve, nous avons installé 17 sauniers et 4 ostréiculteurs. Deux autres marais sont consacrés à la pêche traditionnelle et à l'élevage extensif de poissons. Des activités à la fois créatrices d'emplois et propices à une gestion équilibrée de l'écosystème et du paysage. Cette action illustre bien la parfaite synergie qui peut exister, sur un site, entre les objectifs de protection environnementale et les activités humaines. Elle reçoit d'ailleurs le soutien des élus locaux et de la Communauté de communes, conscients que la protection environnementale peut également constituer un atout exceptionnel pour le développement touristique.*»

Autre action phare : le marais de Brouage, où le Conservatoire a acquis 1 000 ha de terrains. Une partie, intégrée dans le périmètre de la réserve naturelle de Moëze, est gérée conjointement de manière harmonieuse par les sociétés de chasse et la LPO. L'autre partie – 700 ha sur la commune de Brouage – est gérée en partenariat avec les 60 éleveurs installés sur le site, et en liaison avec le Conservatoire régional d'espaces naturels, la Chambre d'agriculture et les sociétés de chasse.

Le siège du Conservatoire du littoral est à la Corderie royale de Rochefort. Tél. 05 46 84 72 50 conservatoire-du-littoral.fr

Thierry Girard a photographié le marais de Brouage à l'invitation du conservatoire. Un ouvrage a été publié chez Marval en 1993.



Une intervention de type très différent est menée sur le site des Combots d'Ansoine, une zone de dunes et de forêts entre Saint-Palais et La Palmyre. «*Sur ces espaces, menacés par une fréquentation intense – jusqu'à 10 000 personnes en été –, nous travaillons en partenariat avec l'Office national des forêts et la Communauté d'agglomération de Royan, selon un double objectif : protéger et restaurer le milieu naturel, tout en organisant l'accueil du public sur le site – stationnements, pistes cyclables, cheminements pédestres...*»

A titre d'exemples, on peut également évoquer les actions de restauration de prairies naturelles sur d'anciennes zones humides bouleversées par l'agriculture intensive dans le Marais poitevin, ou, dans le même ordre d'idée, la remise en nature, en pré salé et en marais, d'un polder agricole cultivé en blé et en tournesol, sur les communes de Mortagne et de Chenac-Saint-Seurin, dans l'estuaire de la Gironde. L'espace, classé intégralement en réserve de chasse, constitue également une étape et une aire de repos naturelle sur la voie des oiseaux migrateurs. «*La réhabilitation de ces espaces a permis la réimplantation d'une activité traditionnelle disparue – la production de moutons de pré-salé, trois exploitants sont aujourd'hui installés – compatible avec une bonne gestion du milieu naturel et porteuse de développement local.*» Un projet d'aménagement pour l'accueil du public est d'ailleurs actuellement à l'étude, en lien avec le Conseil général de la Charente-Maritime.

«*Plus que jamais aujourd'hui, face à l'accroissement de la pression immobilière, conclut Bruno Toison, la construction de tels «poumons verts» s'impose comme un enjeu majeur pour la protection environnementale et l'aménagement du territoire, mais également pour le développement de l'économie régionale et en particulier du tourisme.*» ■

MARAIS ET ESTUAIRES DU LITTORAL FRANÇAIS

L'eau nourrit une poésie complexe, ambivalente, plus encore les eaux dormantes, les étangs, les marais, souvent associés à un imaginaire angoissant. Lorsque le géographe enquête, ces espaces amphibies apparaissent au contraire nécessaires, riches, nourriciers.

Sur onze ensemble de la côte Atlantique inventoriés par Fernand Verger, conseiller scientifique auprès du Conservatoire du littoral, trois relèvent de notre région : marais et pertuis charentais, marais poitevin débordant sur l'anse de l'Aiguillon, et rive droite de l'estuaire girondin. Cet essai, à la fois théorique, typologique et pédagogique, appuyé sur une riche cartographie (Raymond Ghirardi) et une abondante iconographie, incite à la prise de conscience de la grande diversité de ces paysages, entre terre et mer, et qui sont respiration, éloge de l'estran. Leur monotonie apparente ne tient qu'à l'absence de regard... A. Q.-V. Ed. Belin, 2005, 335 p., 40 €